



الجمهورية التونسية
RÉPUBLIQUE TUNISIENNE



Financé par
l'Union européenne

FICHES DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL POUR LES MIGRATIONS LES MIGRANTS ACTUELS



الجمهورية التونسية
RÉPUBLIQUE TUNISIENNE



Financé par
l'Union européenne

FICHES DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL POUR LES MIGRATIONS LES MIGRANTS ACTUELS

Rapport élaboré par : Mohamed KRIAA / Fares BEN YOUSSEF

« Cette publication a été financée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de(s) auteur(s) et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne. »



GOUVERNANCE
DE LA MIGRATION



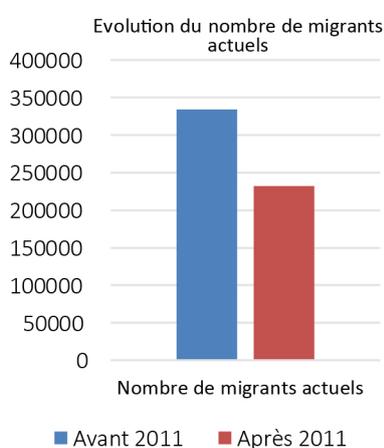
L'enquête TUNISIA-HIMS, menée par l'INS en 2020-2021 en collaboration avec l'ONM, constitue la première enquête nationale entièrement dédiée à la migration internationale en Tunisie. L'enquête est représentative et a été réalisée de telle sorte qu'elle puisse couvrir divers aspects et catégories de migrants internationaux. Les migrants tunisiens actuels, ceux de retour ainsi que les résidents étrangers en Tunisie, en constituent les principales cibles. Dans une perspective exploratoire et afin de mettre l'accent sur les dynamiques migratoires en Tunisie, la présente analyse, faisant partie d'une série de trois fiches, se focalise sur une lecture des principaux faits saillants et un profilage dynamique et synthétique des « migrants actuels ».

I - Âge, Niveau d'Instruction et Genre des Migrants Actuels :

Le migrant actuel est une personne de nationalité tunisienne, âgée de 15 ans et plus et qui réside au moment de l'enquête dans un autre pays depuis au moins trois mois.

En se référant à cette définition, il est d'abord important de préciser que l'effectif des migrants tunisiens actuels est de 566.000 personnes (388.000 Hommes et 178.000 Femmes). 59% d'entre eux avaient quitté la Tunisie avant 2011 et 41% après cette date. Ce premier constat met déjà l'accent sur une accélération des départs pendant les 10 dernières années.

Figure 1 : L'évolution du nombre de migrants actuels par période :

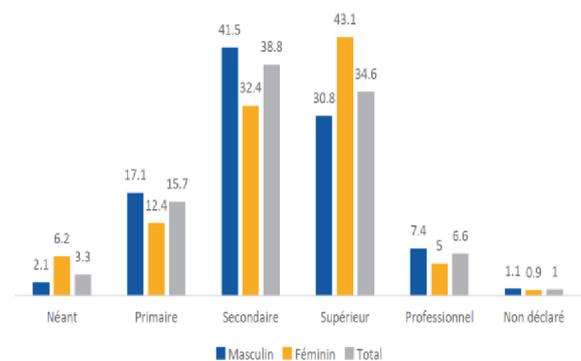


L'évolution de la structure d'âge des émigrés actuels en fonction de la période du départ a enregistré une augmentation de l'âge moyen au moment du départ. Estimé à 24 ans sur toute la période, il est passé de 20 ans pour les départs post l'an 2000 à 27 ans pour les départs enregistrés lors de la dernière décennie. Ce constat serait en harmonie avec l'évolution du niveau d'instruction des migrants actuels. Par ailleurs l'âge moyen des migrants actuels au moment de l'enquête est de 41 ans.

Tableau 1 : Âge moyen des migrants actuels au départ et au moment de l'enquête :

Période de départ	Âge moyen au moment du départ (en années)	Âge moyen au moment de l'enquête (en années)
Avant 2000	20	56
[2000 – 2009]	22	38
[2010 – 2020]	27	32
Total	24	41

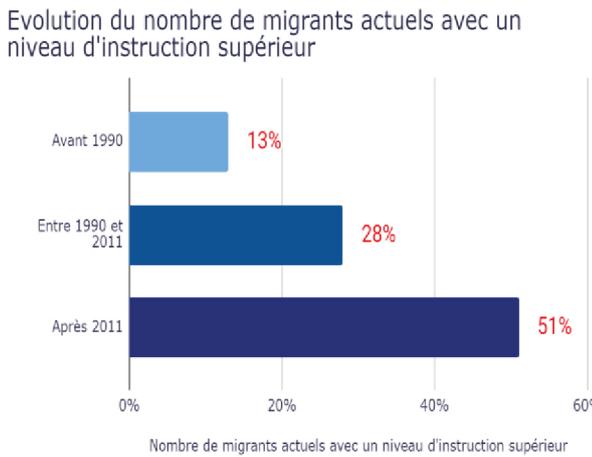
Figure 2 : La répartition des migrants actuels par niveau d'instruction et par genre :



La lecture de la répartition des migrants actuels par niveaux d'instruction est fort édifiante. En particulier, 34.5% d'entre eux présentent un niveau d'instruction supérieur soit plus de 195000 des migrants actuels. C'est le cas de 30.8% des hommes mais surtout de 43.1% des femmes. Il s'agit là du seul niveau d'instruction pour lequel les femmes présentent un taux relatif plus élevé que celui des hommes.

Par ailleurs, le niveau d'instruction représente une des caractéristiques clefs du changement du profil des migrants actuels. Ainsi, d'après les résultats de l'enquête Tunisia-HIMS le pourcentage des migrants actuels avec un niveau d'instruction supérieur a enregistré une hausse significative pour passer de 13% avant 1990 à 51% après 2011.

Figure 3 : L'évolution du nombre de migrants actuels avec un niveau d'instruction supérieur par période :



Un effet genre vient aussi structurer cette dynamique du profil, en particulier pour la poursuite des études à l'étranger. Ainsi et bien que la migration internationale des tunisiens soit plutôt masculine, il y a quasiment autant de femmes déclarant poursuivre leurs études que d'hommes (50,6% d'hommes contre 49,4% de femmes). Globalement, les pays d'Europe attirent 86,4% des migrants poursuivant leurs études. Par ailleurs et par période de départ, 54,6% des migrants partis pour poursuivre ces études, ont quitté la Tunisie entre 2015 et 2020.

II - Recours à l'intermédiation :

Le travail et la recherche d'emploi constitue globalement la motivation principale de la migration des tunisiens. Il est donc important d'analyser les mécanismes structurant cette migration de travail et en particulier le recours à l'intermédiation des migrants actuels. La décision de migrer en est donc directement impactée. D'après les résultats de l'enquête, 69,60% des migrants actuels avaient pris eux-mêmes la décision de migrer, 28% d'entre eux ont quitté la Tunisie suite à une décision familiale (la décision de leur époux(se) ou un membre de la famille).

Notons par ailleurs, que la prise de décision de migrer par le migrant lui-même a enregistré une hausse significative, pour passer de 65.2% avant 2011 à 75.9% après 2011, avec une importante baisse de de la participation des autres membres de la famille (autre que l'époux (se)) à la décision de migrer, qui est ainsi passée de 15.1% avant 2011 à 4.6% après 2011. Ce constat contraste avec une tendance observée pendant les années 1990-2010, où la famille au sens large semblait participer activement à cette décision. Il paraît ainsi que la tendance à une individualisation du processus décisionnel a repris le pas sur la logique familiale.

Figure 4 : La répartition des migrants actuels selon la décision de migrer par période :

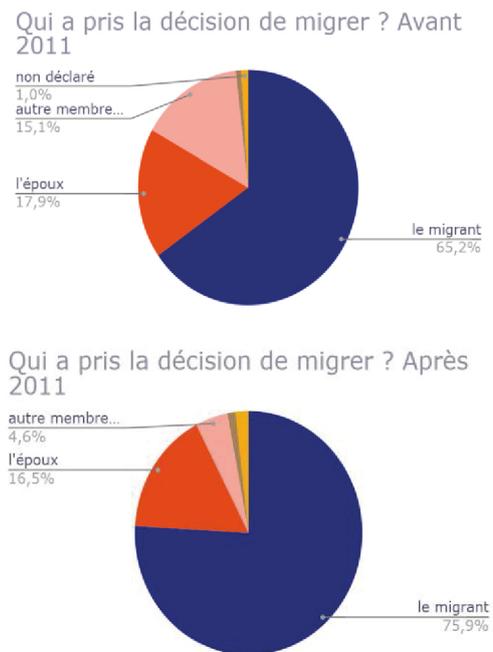


Tableau 2 : la répartition des migrants actuels selon le recours à l'intermédiation et sa régularité :

Recours à l'intermédiation	Fréquence
Pas de recours à l'intermédiation	75%
Intermédiation régulière	17%
Intermédiation irrégulière	6%
Autres	2%
Total	100%

75% des migrants actuels n'ont pas eu recours à l'intermédiation pour faciliter leur migration de travail. Seul 17% d'entre eux ont mobilisé une intermédiation régulière, encore plus critique, 6% des migrants actuels déclarent avoir recouru à l'intermédiation irrégulière pour l'émigration

Tableau 3 : la répartition des migrants actuels qui ont eu recours à l'intermédiation selon l'organisme :

Intermédiation	Total
ATCT	21,9%
Le courtier en emploi/bureau de recrutement pour le pays de résidence à l'étranger est situé en Tunisie	16,2%
Un bureau d'emploi privé situé en Tunisie est employé pour un opérateur dans le pays de résidence à l'étranger	18,9%
Une agence gouvernementale du pays de résidence à l'étranger est employée en Tunisie	9,7%
Une partie irrégulière (Harrak, un courtier non réglementé...)	24,4%
Autres	8,8%
Total	100,0%

S'agissant du recours à l'intermédiation (22.84% ont eu recours à l'intermédiation), 21.9% des migrants mobilisant ce canal, passent par l'ATCT. Cela constitue le moyen formel le plus mobilisé suivi du recours à un bureau d'emploi privé situé en Tunisie est employé pour un opérateur dans le pays de résidence à l'étranger. Cependant, 24.4% des migrants actuels qui ont eu recours à l'intermédiation sont partis par le biais d'une partie irrégulière (un courtier non réglementé, Harrak...). Ce constat montre clairement l'existence d'un déficit organisationnel, qu'il est nécessaire de combler aussi bien par les acteurs publics que privés, afin de protéger les migrants et de mieux canaliser la migration au regard des besoins du système productif national.

Comme développé précédemment, la migration des compétences (niveau d'instruction supérieur) semble prendre clairement des proportions inquiétantes. En particulier, le recours à l'intermédiation régulière de cette catégorie de migrants reste très faible (36%), bien qu'elle présente le taux le plus important selon le niveau d'instruction, comme illustré dans le diagramme ci-dessous. Notons par ailleurs que le plus faible taux correspond à ceux qui n'ont pas poursuivi d'études, soit 4% d'entre-deux.

Figure 5 : La répartition des migrants actuels selon le Recours à l'intermédiation par niveau d'instruction :

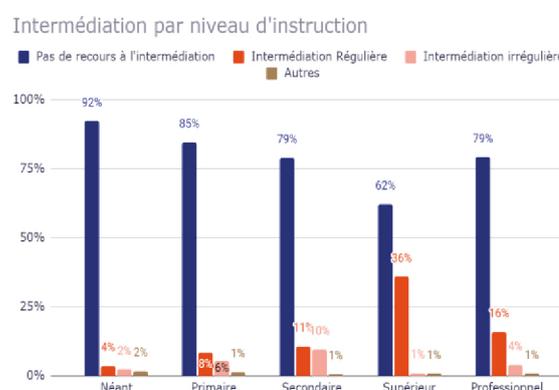


Tableau 4 : la répartition des migrants actuels qui ont eu recours à l'intermédiation selon l'organisme par niveau d'instruction :

Agence d'intermédiation	Niveau supérieur	Les autres niveaux
ATCT	38%	14%
Le courtier en emploi/bureau de recrutement pour le pays de résidence à l'étranger est situé en Tunisie	17%	15%
Un bureau d'emploi privé situé en Tunisie est employé pour un opérateur dans le pays de résidence à l'étranger	20%	17%
Une agence gouvernementale du pays de résidence à l'étranger est employée en Tunisie	15%	4%
Une partie irrégulière (HARRAK ou un courtier non réglementé...)	3%	37%
Autres	7%	14%
Total	100%	100%

Une lecture des divers modes relatifs à l'intermédiation régulière par niveau d'instruction (tableau ci-dessus), des différences de recours sont clairement perceptibles. Ainsi, 38% des migrants actuels ayant un niveau d'instruction supérieur, ont eu recours à l'Agence Tunisienne de la Coopération Technique contre seulement 14% pour les autres niveaux.

Dans le même ordre d'idées et s'agissant du recours à une partie irrégulière, il est beaucoup moins fréquent chez les migrants avec un niveau d'instruction supérieur avec seulement 3% contre un pourcentage qui frôle les 37% pour les autres niveaux.

III - conditions de travail et migration :

Travail avant le départ :

Notons d'abord que les migrants actuels ont été interrogés sur leurs situations professionnelles avant l'émigration : le pourcentage de ceux qui n'ont pas eu d'expérience professionnelle avant de partir s'élève à 53% et celui des migrants qui ont en eu au moins une, s'élève à 43.1%. La déclinaison par genre montre par ailleurs que 52.6% des hommes ont eu une expérience professionnelle avant l'émigration et que seulement 22.4% des femmes en ont eu une.

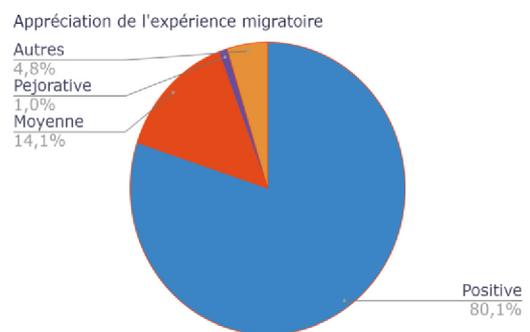
Tableau 5 : La répartition des migrants actuels selon le travail avant le départ par genre :

<u>Travail avant le départ par genre</u>	Masculin	Féminin	Total
Oui	52,6%	22,4%	43,10%
Non	43,9%	72,9%	53,00%
Age au moment du départ <15 ans	2,9%	4,4%	3,40%
Autres	0,6%	0,3%	0,50%
Total	100,0%	100,0%	100,00%

En déclinant le travail avant le départ selon la période (Avant et Après 2011) on remarque que le pourcentage des femmes qui ont eu une expérience dans le monde du travail avant l'émigration a enregistré une augmentation significative pour passer de 14% à 33%. Cette hausse est symptomatique d'une modification évidente en matière de migration de travail pour les femmes.

Appréciation de l'expérience migratoire et des relations professionnelles du migrant actuel :

Figure 6 : La répartition des migrants actuels selon leurs appréciations de l'expérience migratoire :



Plus de 80% des migrants actuels présentent une appréciation positive de leurs expériences migratoires. Ce taux élevé montre clairement que, indépendamment de leurs parcours, les migrants actuels arrivent à tirer profit ou à valoriser leurs migrations.

Relation avec le supérieur hiérarchique et les collègues :

Tableau 6 : La répartition des migrants actuels qui occupent un travail selon leurs relations avec leurs supérieurs hiérarchiques par genre :

<u>Relation avec le supérieur hiérarchique</u>	Masculin	Féminin	Total
Positive	86,6%	88,4%	86,9%
Négative	0,7%	0,5%	0,7%
Moyenne	10,3%	7,6%	9,8%
Autres	2,5%	3,5%	2,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

En matière de relations professionnelles des migrants occupés, 86.9% des migrants actuels ont déclaré avoir une relation positive et une bonne entente avec leurs supérieurs hiérarchiques ou bien le propriétaire de l'entreprise ou établissement en question. Dans le même ordre d'idée, 86.8% des femmes et 85% des hommes ont déclaré qu'ils entretiennent une bonne relation avec leurs collègues. Bien que ce constat mériterait d'être affiné, il montre clairement une facilité d'intégration professionnelle des actifs migrants dans les pays d'accueil.

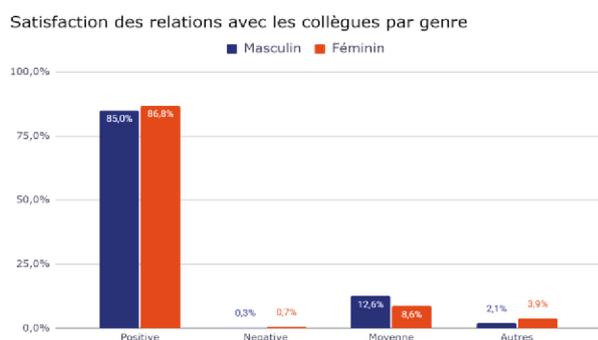


Figure 7 : La répartition des migrants actuels qui occupent un travail selon la satisfaction avec les collègues par genre :

Statut actuel d'émigration : niveau d'instruction supérieur :

Selon Tunisia-HIMS 6.1% des migrants actuels déclarent un statut d'émigration irrégulière (8.4% des hommes et 1% des femmes). Cette irrégularité concerne uniquement 1% des migrants ayant un niveau d'instruction supérieur dont 79% d'entre eux ont quitté la Tunisie après 2011. Autrement dit, près de 2000 tunisiens ayant un niveau d'instruction supérieur ont quitté la Tunisie après 2011 et seraient en situation irrégulière au moment de l'enquête.



IV - Aide au départ et intentions migratoires :

Raisons principales d'émigration :

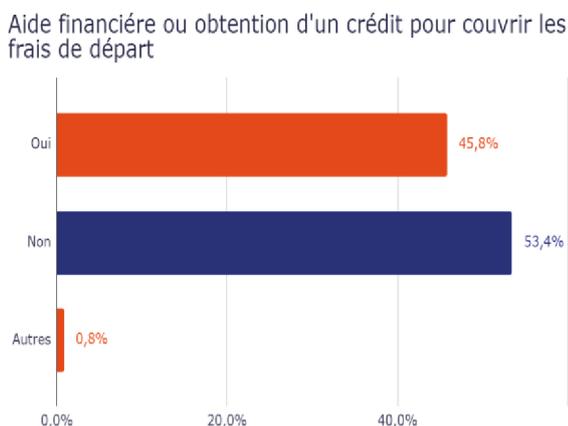
Tableau 7 : Raisons principales d'émigration par niveaux d'instruction et par périodes :

Période	Avant 2011			
	Niveau supérieur		Autres niveaux	
Genre	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Recherche emploi	28%	14%	68%	8%
Amélioration revenu / conditions de travail	12%	1%	6%	1%
Coût de la vie	2%	1%	7%	1%
Etudes - formation	36%	13%	2%	2%
Regroupement familial - Mariage	21%	69%	16%	87%
Autres raisons	1%	2%	1%	1%
Total	100%	100%	100%	100%
Période	Après 2011			
	Niveau supérieur		Autres niveaux	
Genre	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Recherche emploi	48%	26%	66%	17%
Amélioration revenu / conditions de travail	15%	5%	4%	2%
Niveau cout de vie	3%	1%	6%	2%
Etudes - formation	26%	24%	7%	10%
Regroupement familial - Mariage	7%	43%	16%	67%
Autres raisons	1%	2%	1%	3%
Total	100%	100%	100%	100%

Les raisons principales de départ pour tous les migrants actuels sont, sans surprise, l'emploi (45,0%), le regroupement familial (32,0%) et les études (11,5%). La lecture des raisons d'émigration par niveau d'instruction, genre et par période (Avant et Après 2011) est édifiante indiquant un changement de profil manifeste.

En comparant les raisons d'émigration évoquées avant et après 2011, on constate que la part de la raison « études et la formation » a augmenté pour tous sauf pour les migrants de sexe masculin et ayant un niveau d'instruction supérieur (leur taux est passé de 36 à 26%), alors que pour les femmes ayant un niveau d'instruction supérieur le taux a augmenté de 13 à 24% pour la poursuite des études. Les hommes de niveau d'instruction supérieur partent ainsi plus après 2011 pour des raisons professionnelles (28% avant 2011 contre 48% après). Cette raison augmente aussi pour les femmes de niveau d'instruction supérieur (de 14 à 26%), mais elle baisse pour les hommes avec d'autres niveaux d'instruction, indiquant leurs difficultés croissantes de migration de travail. Cela n'étant pas le cas des femmes migrantes. Enfin, le regroupement familial qui représentait avant 2011 la raison de départ majeure pour les femmes avec un niveau d'instruction supérieur (69%) demeure encore la raison principale mais avec une baisse énorme de 26%. Les femmes tunisiennes émigrantes auraient ainsi plus tendance après 2011 à partir pour des raisons professionnelles et académiques (26% et 24%).

Figure 8 : La répartition des migrants actuels selon les moyens mobilisés pour couvrir les frais de départ :



53.4% n'ont pas reçu de soutien financier formel pour financer leurs départs et couvrir les dépenses liées au voyage. D'après la déclinaison par période on note qu'après **2011** les migrants actuels ont plus tendance à recourir à l'obtention d'un crédit ou à l'aide financière pour couvrir les frais de départ ou cette part est passé de **43.9%** à **48.5%**. Ce constat devrait être affiné afin de distinguer entre deux hypothèses concurrentes mais pouvant agir simultanément, à savoir une plus forte intégration de ces migrants au système bancaire et financier et/ou l'expression de difficultés financières plus importantes depuis 2011.

Tableau 8 : La répartition des migrants actuels selon les moyens mobilisés pour couvrir les frais de départ par période :

Aide financière ou obtention d'un crédit pour couvrir les frais de départ	Avant 2011	Après 2011
Oui	43,9%	48,5%
Non	55,7%	50,2%
Autres	0,40%	1,3%
Total	100%	100,0%

Intentions migratoires : Rester dans le pays d'accueil :

D'un total de **566000** migrants actuels :



En matière de raison de rester dans le pays d'accueil, évoquées par les migrants actuels, la difficulté de trouver un emploi en Tunisie est une raison qui a enregistré une hausse significative après **2011** pour passer de **6.3%** à **15.6%** tandis que les raisons liées aux travail (**17.8% avant 2011 et 20.7% après**) et à la rémunération (**45.3% avant 2011 et 43.2% après**) suivi de la volonté du conjoint demeurent les raisons principales quant à l'envie des migrants actuels de rester dans le pays d'accueil.

Rester dans le pays d'accueil (Avant et après 2011) :

Tableau 9 : La répartition des migrants actuels selon la raison de rester dans le pays d'accueil par période :

Raison de rester dans le pays d'accueil	Avant 2011	Après 2011
Travail et bonne rémunération	45,3%	43,2%
Volonté du conjoint	17,8%	20,7%
Difficulté de trouver un emploi en Tunisie	6,3%	15,6%
Education	5,9%	9,9%
Touche une retraite à l'étranger	7,4%	3,7%
Volonté des enfants	6,7%	0,3%
Santé	6,1%	1,0%
Autres	4,4%	5,1%
Total	100,0%	100,0%

Intention migratoire : Quitter le pays d'accueil (Avant et après 2011) :

Tableau 10 : La répartition des migrants actuels selon la raison de quitter le pays d'accueil par période :

Raison pour quitter	Avant 2011	Après 2011	Total
Facteur lié au travail	22%	25%	23%
Facteur économique	9%	8%	8%
Raisons familiales	45%	39%	42%
Education et santé	5%	9%	7%
Difficulté d'insertion et besoin de protection	17%	8%	13%
Autres	2%	10%	6%
Total	100%	100%	100%

La raison familiale constitue le facteur principal qu'évoquent les migrants actuels quant à la motivation pour quitter le pays d'accueil actuel. Ce facteur a enregistré une baisse au fil des années pour passer de 45% avant 2011 à 39% après. Par ailleurs d'autres facteurs ont enregistré des variations après 2011 comme la difficulté d'insertion et besoin de protection qui a baissé de 17% à 8% et cela montre que ceux qui migrent après 2011 ont plus de chance de s'intégrer dans la société ce qui vient

vient rejoindre les résultats précédemment mentionnées quant aux relations des migrants actuels dans le cadre professionnel. Les facteurs liés au travail et à la rémunération restent tout de même relativement constants à travers le temps, avec une légère hausse après 2011.

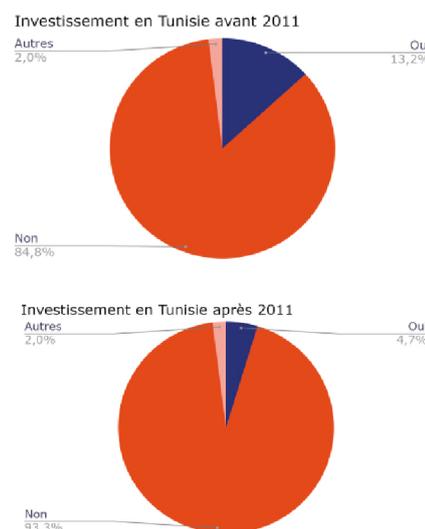
V - Investissements et transferts de fonds :

La contribution des migrants actuels au développement de la Tunisie est de nature matérielle et immatérielle. Les transferts de fonds et les investissements en constituent depuis toujours un apport certain aussi bien pour le développement local, le soutien aux familles que pour l'apport en devises. Cependant, les défis à l'engagement des migrants dans cette voie doivent être clairement identifiés et des solutions apportées pour dynamiser ces transferts. Auparavant, une exploration des caractéristiques des migrants réalisant ces transferts ainsi que les caractéristiques des transferts aideraient pour atteindre ledit objectif.

Les investissements en Tunisie :

Selon les résultats de l'enquête, 9.8% des migrants actuels ont réalisé des investissements en Tunisie essentiellement dans les secteurs non productifs (62.9% dans les secteurs de l'immobilier et dans la construction). Par ailleurs, 27% des migrants actuels qui ont réalisé des projets d'investissements en Tunisie ont un niveau d'instruction supérieur.

Figure 9 : La répartition des migrants actuels selon l'investissement en Tunisie par période :

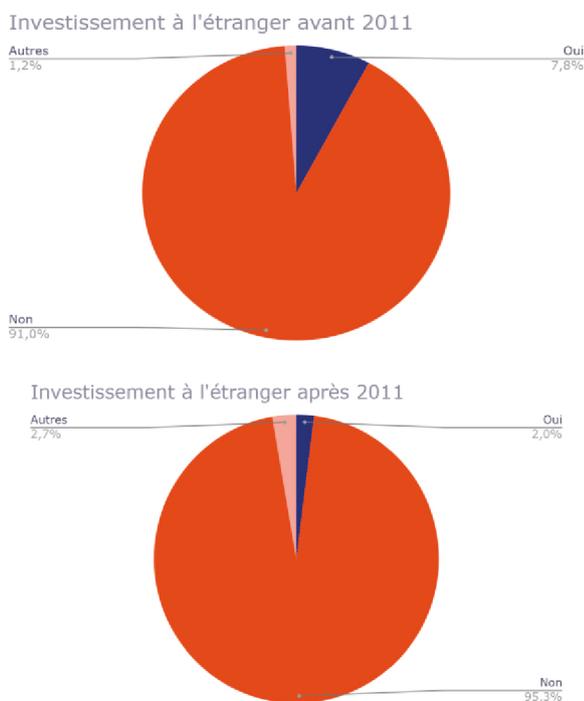


L'analyse par période des investissements en Tunisie montre une baisse du nombre d'investisseurs après 2011. Seuls 4.7% des migrants actuels ont réalisé des investissements en Tunisie après 2011 alors qu'ils représentaient 13.2% avant 2011.

Les investissements à l'étranger :

Globalement, 5.4% des migrants actuels ont réalisé des investissements à l'étranger. 29% des migrants actuels qui ont réalisé des projets d'investissements à l'étranger ont un niveau d'instruction supérieur

Figure 10 : La répartition des migrants actuels selon l'investissement à l'étranger par période :



Le pourcentage des migrants qui ont réalisé des projets à l'étranger parmi ceux qui ont émigré avant 2011 est largement supérieur à celui enregistré après 2011 (7.8% contre 2.0%).

La baisse de la part des migrants actuels investisseurs en Tunisie ou à l'étranger serait expliquée aussi bien par l'impact de la crise économique et sanitaire que par la différence du profil des migrants et la durée d'observation.

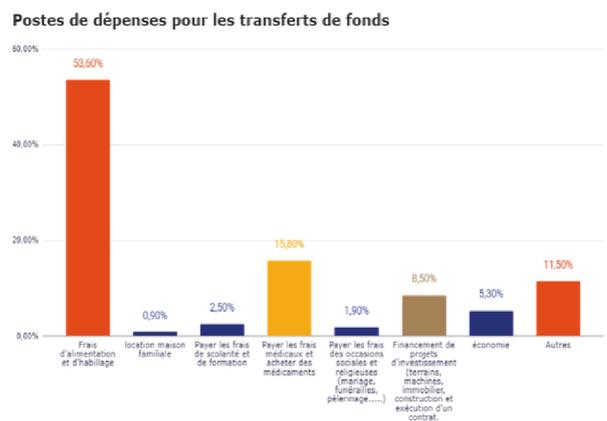
Les transferts de fonds :

36.7% des migrants actuels ont effectué des transferts de fonds vers la Tunisie durant les 12 mois qui précèdent la pandémie du COVID 19 et uniquement 22.3% pendant la pandémie.

Par ailleurs, 2.9% des migrants actuels ont reçu des transferts de fonds de la Tunisie durant les 12 mois qui précèdent la pandémie et 3.8% pendant la pandémie.

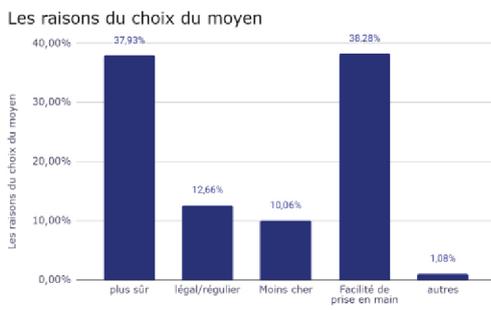
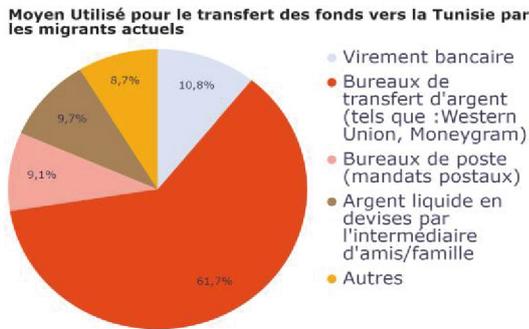
En matière de postes de dépenses des Transferts de Fonds envoyés, 53.6% de ces transferts sont destinés aux dépenses courantes en nourriture et habillement et 15.8% pour les soins de santé et les médicaments.

Figure 11 : La répartition des migrants actuels selon les postes de dépenses pour les transferts de fonds :



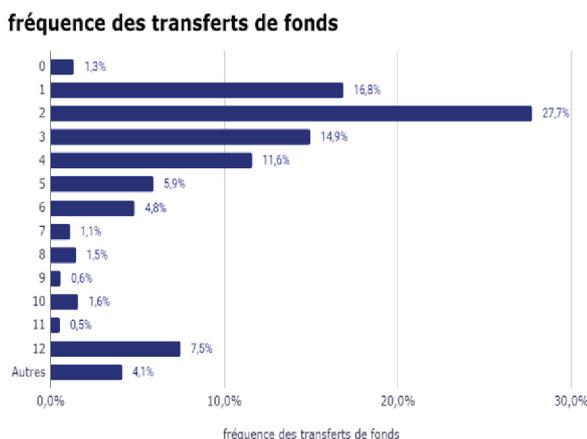
Par ailleurs, la lecture des moyens de transferts est édifiante, ainsi les Moyens mobilisés pour les transferts de fonds varient d'un migrant actuel à un autre mais le plus répandu est le recours à des bureaux de transferts d'argents tel que western Union ou Moneygram (61.7%), les bureaux de poste arrive en quatrième position avec 9.1% derrière les virements bancaires avec 10.8% et les transferts en liquide à travers les membres de la famille ou ami(e)s avec 9.7%.

Figures 12 et 13 La répartition des migrants actuels qui transfèrent des fonds vers la Tunisie selon les moyens mobilisés pour le faire et les raisons de ces choix :



La sécurité et la facilité de la prise en main représentent à eux deux plus de 70% des raisons qu'évoquent les migrants qui ont choisi les moyens précédemment mentionnés pour les transferts de fonds. La question de coût ne vient qu'en quatrième position. Ce résultat nous éclaire sur les pistes à explorer afin de dynamiser les transferts ainsi que les moyens mobilisés.

Figure 14 : La répartition des migrants actuels qui transfèrent des fonds vers la Tunisie selon la fréquence des transferts :



Enfin et en matière de fréquence, on note que les migrants actuels qui transfèrent des fonds vers la Tunisie, le font pour 27.7% d'entre eux deux fois par an, une fois pour 16.8%. Par ailleurs, ce qui est remarquable c'est que 7.5% de cette population le font mensuellement de manière régulière, une fréquence élevée malgré les obstacles.

VI - Migration et famille :

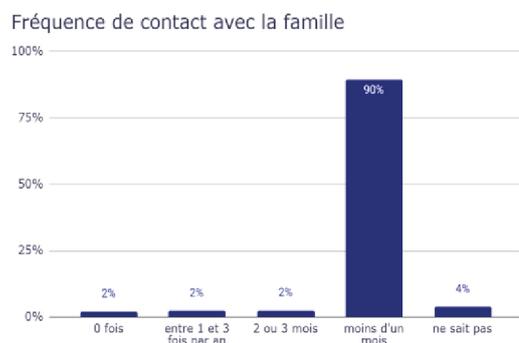
L'impact de la migration sur la structure de la famille du migrant ainsi que le rôle de la famille dans la structuration de la migration notamment dans la prise de décision de migrer, constituent des éléments clés à explorer et à clarifier.

Fréquence des contacts avec la famille :

Dans le contexte de l'enquête Tunisia-HIMS, les migrants actuels ont été questionnés sur la fréquence de contacts avec leurs proches durant les 12 derniers mois qui précèdent l'enquête. 90% de cette population ont évoqué des contacts mensuels avec les différents membres de leurs familles.

Le migrant actuel qui part pour une expérience migratoire n'a pas tendance à couper les ponts avec la Tunisie et ce à travers la fréquence de contacts avec sa famille, au même titre que le nombre de visites en Tunisie qui reste plutôt élevé et les investissements réalisés, les transferts et les transferts de fonds exécutés.

Figure 15 : La répartition des migrants actuels selon la fréquence de contact avec la famille :



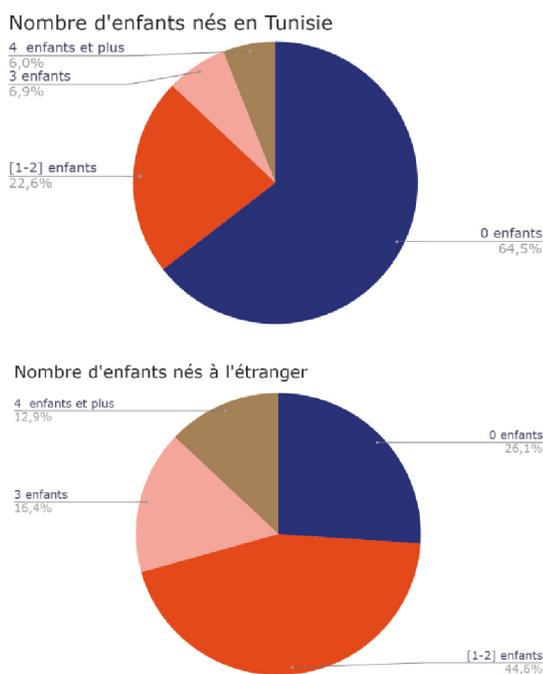
Les enfants des migrants actuels :

Durant l'enquête, les migrants actuels ont été questionnés sur la naissance de leurs enfants. Au premier abord on trouve que 112288 (35.54% des migrants) migrants actuels ont au moins un enfant qui est né en Tunisie et 233620 (73.93% des migrants) personnes ont au moins un enfant qui est né à l'étranger.

Nous proposons ci-dessous des éléments d'analyse de nature à attirer l'attention sur la nécessité d'accorder à cette dimension l'attention requise.

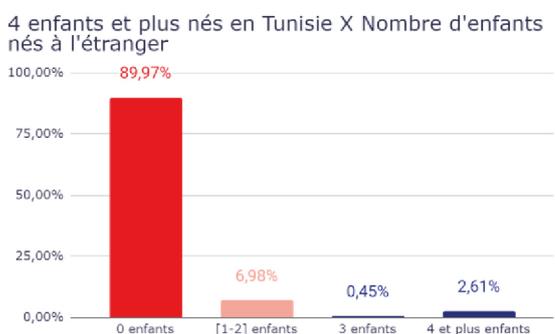
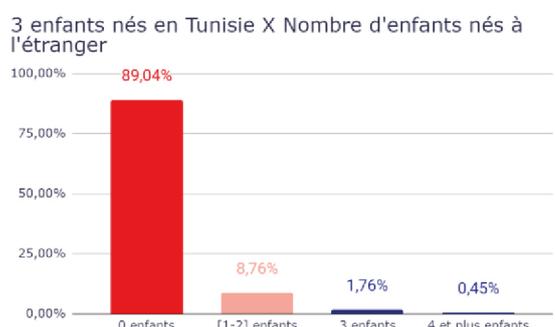
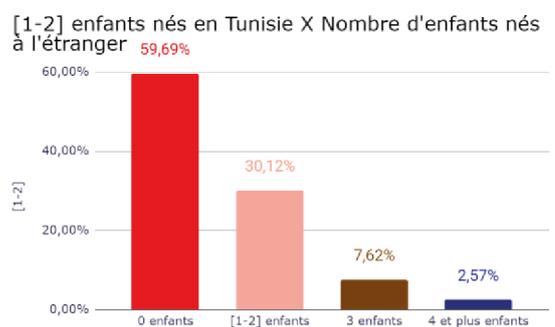
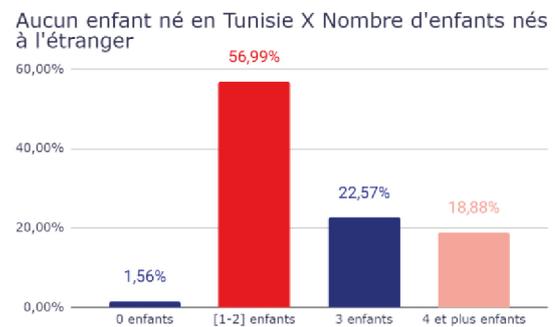
D'abord notons que 56% des migrants actuels ont des enfants qu'ils soient nés à l'étranger ou en Tunisie, notons qu'au moment de l'enquête 29.8% des migrants actuels sont célibataires et 64.4% sont mariés.

Figures 16 : la répartition des migrants actuels qui ont des enfants selon leur lieu de naissance en Tunisie ou à l'étranger :



Ensuite, 64% des migrants actuels qui ont des enfants, ont déclaré qu'aucun de leurs enfants n'est né en Tunisie et 23% ont un ou deux enfants nés en Tunisie. Ainsi une majorité des migrants actuels, ayant des enfants, ont eu des enfants après la migration. La vie familiale n'est donc pas interrompue pas l'épisode migratoire. Un affinement de ce constat est nécessaire par pays de résidence, période de migration et niveau d'instruction. Dans le même ordre d'idée, 45% des migrants actuels qui ont des enfants, ont déclaré qu'un ou deux de leurs enfants sont nés à l'étranger, seuls 26% d'entre eux ont déclaré qu'aucun de leurs enfants n'est né à l'étranger.

Figure 17 : les croisements du nombre d'enfants nés en Tunisie avec les enfants nés à l'étranger :



Enfin, les quatre diagrammes précédents montrent une cohérence démographique des naissances des enfants des migrants actuels par référence à leurs lieux de naissance et aux épisodes migratoires. Un résultat qui mériterait une attention et un affinement plus fouiné. Ainsi plus le nombre de migrants actuels ayant des enfants nés en Tunisie augmente, plus celui ayant des enfants nés à l'étranger baisse.



International Centre for Migration Policy Development
E-mail : ICMPD.Tunis@icmpd.org • Site web : www.icmpd.org



المركز الوطني للهجرة
Observatoire National de la Migration

Observatoire National de la Migration
E-mail : onm@social.gov.tn • Site web : www.migration.nat.tn



Institut National de la Statistique
E-mail : ins@ins.tn • Site web : www.ins.tn



L'exploitation des résultats de l'enquête **TUNISIA-HIMS**, s'insère dans le cadre de la composante 1 «Gouvernance de la Migration» du programme **ProGreS Migration Tunisie - Phase II** financé par l'Union européenne à travers le Fonds fiduciaire d'urgence (FFU).

La composante «Gouvernance de la Migration» est mise en oeuvre par ICMPD avec un budget de 1.8 M €.